



Oneg

Chabat

n° 128

« le Délice du Chabat »

### Chabat, la maîtrise absolue de soi !

Lorsque Reouven a reçu juste avant Chabat un courrier des impôts lui réclamant une somme très élevée de redressement, ceci l'a plongé dans une profonde déprime jusqu'à le mettre en danger. Chimon, son ami, a des relations professionnelles qui lui permettent d'aller voir les autorités pour alléger la somme réclamée. Ceci permettrait à Réouven un certain apaisement. Chimon demande s'il a le droit d'aller le jour de Chabat et de voyager vers les personnes concernées pour ce faire ?

Le Gaon Rav Zilberstein chalita (H'achouké H'emed Ménah'ot page 78) répond : Chimon n'a pas le droit de transgresser Chabat pour apaiser la souffrance de son ami, dans ce cas. Effectivement le Talmud au traité Souca 25A soulève la question suivante, pourquoi celui qui a fait faillite – son bateau a coulé avec toute sa marchandise, n'est-il pas dispensé de pratiquer le commandement de la souca,

voilà que dans cette situation il est "mitstaër" c'est-à-dire qu'il est souffrant et c'est un motif pour être libéré de la mitsva ? La Guémara répond, expliquée par Rachi, cet homme se trouve dans une situation de souffrance dite de "réchoute" c'est-à-dire d'une activité qu'il a choisi pour son travail (ce n'est pas une activité de mitsva...) de ce fait il lui incombe de trouver apaisement en lui-même et de sortir de son souci. Le Rav dit donc qu'il doit s'efforcer d'ôter de son esprit les pensées qui le perturbent. Dans notre question aussi l'homme ne doit pas se laisser aller à son souci et ne doit pas se laisser écrouler par la mauvaise annonce, il doit se renforcer dans la foi et confiance en D'IEU.

Et, ceci prend un sens particulier par rapport au Chabat. Tout d'abord en soi Chabat c'est le jour de la foi et confiance en D'IEU. En ce jour tout est synonyme de émouna et rien ne doit distraire l'homme de cette reconnaissance divine et de la pleine puissance divine.

Chémot 20-8 « six jours tu travailleras et feras tout ton travail. Le septième jour est Chabat ». Rachi s'interroge sur la formulation "et feras ton travail", effectivement il était suffisant de dire "six jours tu travailleras et le septième jour est Chabat". D'autant plus que l'expression "et feras tout ton travail" laisse sous-entendre qu'en six jours l'homme peut terminer tout son travail ! Rachi explique : lorsque Chabat arrive tu dois considérer comme si tout ton travail était terminé et ce à tel point de ne plus y penser ! Dans notre cas celui qui déprime le jour de Chabat à cause de ses affaires il est en train d'enfreindre Chabat. Il y a l'interdiction d'effectuer un travail de façon active le jour de Chabat, et il y a le commandement d'oublier et de mettre de côté ses affaires en ce jour à tel point de ne pas y penser. La puissance de l'homme va jusqu'à l'inviter à maîtriser sa pensée à l'extrême. La maîtrise de soi absolue. C'est ça Chabat.

## Les dangers du Chabat !

par Rav Imanouël Mergui

Dans la paracha de Vayéra (Béréchit fin chapitre 19) la Tora raconte l'épisode de Loth qui s'unit avec ses deux filles après la désolation de Sedom. Episode surprenant qui détient des messages jusqu'à la fin des temps puisqu'elles vont donner naissance à deux peuples qui vont marquer l'histoire Amon et Moav, de ce dernier naîtra le roi Machiah' !

Béréchit Raba 51-9 rapporte l'enseignement de Rabi Tanh'ouma fils de Rabi H'iya au nom de Rabi Ochaya « il n'y a pas un Chabat où nous ne lisons pas l'épisode de Loth ».

Quel rapport y-a-t-il entre Chabat et Loth ?

Le Ets Yossef et Matnot Kéhouna expliquent qu'auparavant ils avaient l'habitude de lire chaque Chabat, en plus de la lecture de la paracha de la semaine, de lire l'histoire de Loth. Pourquoi ? Pour rappeler au peuple que le vin, qui est à l'origine de l'union de Loth d'avec ses filles, entraîne l'homme à la débauche.

Cette explication suscite quelques interrogations : encore une fois quel rapport y-a-t-il entre Chabat et Loth ? Pourquoi rappeler l'interdit de la débauche précisément le jour de Chabat ? Le texte ne dit pas en positif qu'il faut lire Chabat l'histoire de Loth, mais le texte le formule plutôt en absolu "il n'y a pas de Chabat où on ne lit pas Loth", comme si Chabat et Loth étaient synonyme !

Le Imré Yocher propose la réflexion suivante : de l'histoire de Loth on doit retenir deux point 1) la mésaventure du vin – les filles de Loth vont l'enivrer avant de s'unir avec lui, 2) le vice de l'avarice – la ville de Sédom a été détruite parce qu'ils ne pratiquaient pas l'hospitalité et la générosité. Ces deux points doivent être corrigés le jour de Chabat. Le vin nous le retrouvons dans le kidouch du Chabat, et l'hospitalité nous la retrouvons dans l'obligation que nous avons de donner aux démunis le nécessaire pour faire Chabat. Ivresse et avarice sont les exercices à corriger durant le jour du Chabat !

C'est bien là un concept complètement nouveau quant au Chabat.

Cela veut dire que le Maître ne nous enjoint pas à lire la section de la Tora qui traité de l'épisode de Loth et ses filles, mais que Chabat est en lui-même porteur du message correctionnel de l'erreur de Loth et sa cité.

Cependant j'insiste sur ma question : quel rapport y-a-t-il entre Chabat et Loth ? Pourquoi le jour de Chabat on se doit de rappeler et de corriger les erreurs "sédomites" plus que toutes les autres erreurs contées dans la Tora ? Qu'est-ce qu'il y a de si particulier dans cette histoire pour qu'on se doive de la rappeler chaque semaine et de surcroît le jour de Chabat ? Quelle est le lien intime entre Chabat et Loth ?

J'aimerais tant vous inviter à réfléchir, parce qu'ici se trouve quelque chose de fondamental.

Le Chabat se révèle à travers l'histoire de Loth. Je crois même que si on ne sait pas expliquer ce Midrach il nous manque quelque chose d'essentiel pour Chabat et pour notre vie.

Essayons d'analyser non pas les phénomènes ivresse et avarice en soi mais leur origine. je veux dire qu'est-ce qui amène l'homme à boire du vin jusqu'à enivrement et ainsi analysons qu'est-ce qui fait que l'homme ne partage pas son argent avec ceux qui en ont besoin ? Allons à la source, sans psychanalyser...

Certes vous me direz qu'il existe à ces vices de nombreuses causes. C'est vrai mais Chabat en comporte au moins une, peut être la cause principale.

Chabat est un jour où on ne fait rien, toute activité est interdite, on risque de tomber dans l'oisiveté et l'ennui. L'homme n'aime pas rester sans rien faire (même s'il rouspète lorsqu'on lui demande de faire quelque chose...). Ce "rester sans rien faire" conduit inévitablement l'homme à deux sentiments 1) tout d'abord à se demander s'il a un intérêt d'exister, si sa vie a un sens, etc. là il boit, il s'oublie, il se met de côté, il s'évade dans le néant le v(a)in. L'ennui conduit l'homme à vouloir mettre fin à sa vie. 2) dans cet état de "rester sans rien faire" l'homme a tendance à se replier sur lui-même à se "nombriliser" à s'éloigner des autres.

Si on n'a pas compris l'enjeu du "ne rien faire" le jour de Chabat on tombe dans l'ennui chronique qui conduit aux vices de l'ivresse et la cupidité.

La Tora nous demande selon Rabi Tanh'ouma à nous rappeler chaque Chabat des effets maléfiques des deux vices précités en remémorant en notre esprit l'histoire de Loth. Le "je n'ai rien à faire" ne doit pas te conduire à ta propre disparition (le vin) et au désintéressement des autres (l'avarice) mais bien au contraire Chabat c'est le jour où tu prends conscience que la vie, la tienne et celle des autres a un sens auquel tu dois œuvrer. Si lorsqu'on te demande de ne rien faire tu vas vers ces deux vices c'est que tu n'as aucun projet dans la vie ni pour toi ni pour les autres. Chabat nous permet de réviser nos projets existentiels sans s'enivrer et en partageant notre pain...

### **Horaires Chabat Kodech Nice 5780/2020**

**vendredi 1<sup>er</sup> mai/7iyar**

**entrée de Chabat 20h15**

***\*pour les Séfaradim réciter la bénédiction de l'allumage AVANT d'allumer\****

**samedi 2 mai/8 iyar**

**fin du Chémâ 9h12**

**sortie de Chabat 21h22**

**Rabénou Tam 22h00**